



Compte-rendu du Groupe de travail « *Vie au collège* » N°2 du Conseil Général des Jeunes 25 novembre 2009

« Mercredi 25 novembre 2009. 14 h 00. Nous sommes réunis au 5^{ème} étage de l'immeuble « Solidarité » du Conseil Général. Katia, Christophe et Denis, les 3 animateurs de notre groupe nous accueillent. Nous nous présentons.

Dès le matin, avant la visite du Conseil Général, nous avons discuté à partir de nos projets personnels. Nous souhaitons proposer l'aménagement d'espaces récréatifs et conviviaux dans les collèges, ou faire en sorte qu'il en soit prévu dans le « *Cahier des charges* » pour la construction des nouveaux collèges ou la réhabilitation des anciens.

Christophe nous explique d'abord qu'il ne nous est pas possible d'agir sur les lieux pédagogiques du collège (salles de classe, CDI). Ensuite, il nous prévient qu'il ne s'agit pas de promettre une piscine à vagues dans chaque collège.

Nous essayons de recenser les lieux non pédagogiques dans le collège :

- la cour,
- les espaces verts,
- le parvis,
- les lieux de circulation,
- le restaurant scolaire,
- les équipements scolaires,
- le Forum (quand il existe),
- les sanitaires,
- le hall d'accueil/préau.

Ensuite, chacun présente les particularités de son collège (espaces verts, pelouses, jardins potagers, plan d'eau, friches). A Cheverus (Bordeaux), il y a des bacs de fleurs et de légumes. A Hourtin, il y a un espace vert sauvage. Rambeau (La Brède) est un collège à l'anglaise. A Saint-André (Bordeaux), il y a un atelier jardinage, pour les volontaires. A la Garosse (Saint André de Cubzac), il y a un petit bois. A La Benatte (Bordeaux), il y a un atelier jardinage. A Manon Cormier (Bassens), il y a un plan d'eau. A Goya (Bordeaux), il y a une table de ping-pong en béton. A Lestonnac (Cadillac), il y a un jardin potager. A Gérard Philipe (Pessac), il y a une serre botanique, pour la SEGPA.

Un espace vert c'est une machine à oxygène, rien de plus.

Nous essayons de définir une méthode :

- 1. Aller voir ce qui existe déjà (par exemple, au collège Manon Cormier, à Bassens, où il y a un plan d'eau)
- 2. Rechercher un collège avec une friche à aménager (Marcheprime ou Hastignan)

Pour la journée du 13/01/2010, chacun d'entre nous doit :

- **faire une photo de ce qu'il aime le plus dans son collège,**
- **faire une photo de ce qu'il aime le moins dans son collège,**
- **faire une photo de ce qui pourrait être aménagé dans son collège.**

Les photographies numériques, même avec un téléphone portable, doivent être transmises avant le 13/01/2010 à l'adresse suivante : d.siot@cg33.fr. Si notre projet est retenu, pour la prochaine journée de travail, nous visiterons le collège Manon Cormier, à Bassens (plan d'eau).